



Infos tarifs

	Prix
Aller simple	2,50€
Aller-retour	5,00€
10 voyages	20,00€
Enfant - 2 ans	Gratuit
Titulaire d'un billet TER	Gratuit

Achat et conditions

Réservation conseillée.

Pensez à anticiper votre achat de billets sur cars-region-savoie.fr

Le transport des bagages est inclus dans le prix du billet.

Il est interdit de voyager avec des chaussures de ski au pied.

Les bagages restent sous la responsabilité des clients.

Transport des chiens

Gratuité pour les chiens transportés dans un panier sur les genoux de leur propriétaire et tarifs -26 ans pour le transport d'un chien hors panier (sous réserve du respect des conditions prévues au règlement d'exploitation du réseau).

Gratuité également des chiens qui accompagnent le titulaire d'une carte d'invalidité.

Photo couverture : © www.TristanShu.com/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme • Conception : : www.dsg-prod.fr

S42 ST MICHEL DE MAURIENNE → ORELLE			
Communes	ST MICHEL DE MAURIENNE	ORELLE	Conditions de circulation
Points d'arrêt	Gare routière	Télécabine	
	7:50	8:00	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	8:50	9:00	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	10:05	10:15	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	10:35	10:45	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	12:10	12:20	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	16:20	16:30	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	17:50	18:00	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les autocars étant soumis aux aléas de la route.Renseignements horaires, accessibilité et techniques sur cars-region-savoie.fr

S42 → ST MICHEL DE MAURIENNE → ORELLE

La Région vous transporte

Du 22 novembre 2025 au 3 mai 2026



S42 ➔ ST MICHEL DE MAURIENNE

➔ ORELLE

SAINTE MICHEL DE MAURIENNE ➔ **Gare routière**
SNCF - TER - cars Région

ORELLE ➔ **Télécabine**

Correspondances :

SNCF avec SNCF grandes lignes

TER avec les lignes SNCF TER

cars Région avec les lignes cars Région

Pour trouver toutes les correspondances : oura.com

 Trouver mon arrêt

Retrouver la liste des arrêts ici :



www.cars-region-savoie.fr/cartographie-des-arrets/

S42 ORELLE ➔ ST MICHEL DE MAURIENNE

Communes	ORELLE	ST MICHEL DE MAURIENNE	Conditions de circulation
Points d'arrêt	Télécabine	Gare routière	
Horaires	8:00	8:10	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	9:10	9:20	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	10:15	10:25	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	11:50	12:00	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	15:50	16:00	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	17:10	17:20	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes
	18:15	18:25	LUN, MAR, MER, JEU, VEN pendant les vacances scolaires toutes zones SAM, DIM toutes périodes

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, les autocars étant soumis aux aléas de la route.



Les horaires sont accessibles **dans la limite des places disponibles**. Des changements d'horaires et des perturbations sont possibles en cours d'année, tous les horaires à jour sur cars-region-savoie.fr

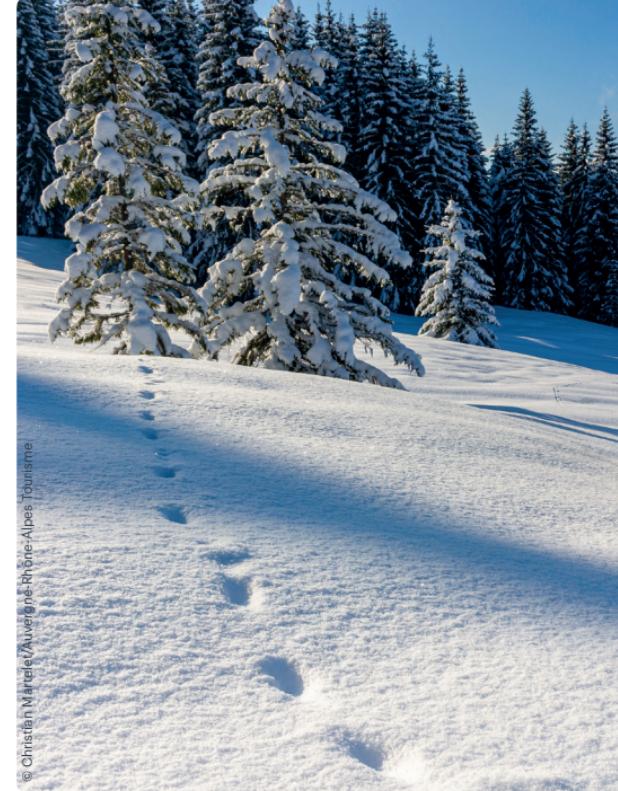


Vacances scolaires toutes zones

Noël : du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026.

Hiver : du lundi 9 février 2026 au dimanche 8 mars 2026.

Printemps : du lundi 6 avril au dimanche 3 mai 2026.



© Christian Marleau/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

 **Ce dépliant a coûté 0.20€ pour sa conception et son édition.** Il est délivré gratuitement, merci de ne pas le jeter, ni le gaspiller.

En utilisant cet autocar, un utilisateur émet en moyenne 171g de CO₂ par kilomètre*.
 *Valeurs de niveau 1 - Arrêté du 10 avril 2012